

## MESURES DE LA PAUVRETE : UNE REVUE DE LITTERATURE DE L'EXISTANT

Par

**Nassireddine EL AYADI**

**Ingénieur d'Etat Statisticien Economiste de l'INSEA.**

&

**Youness JOUILIL**

**Chercheur en Economie Sociale et Solidaire.**

**[y.jouilil@gmail.com](mailto:y.jouilil@gmail.com)**

### **Résumé :**

Ce papier de recherche s'inscrit dans le cadre d'un essai en économie de développement, à travers une rétrospective qui retrace l'évolution et la dynamique du concept de la pauvreté. En effet, ce dernier a fait couler beaucoup d'encre vue qu'elle constitue toujours un défi majeur aux décideurs aussi bien ceux des pays riches que ceux des pauvres.

Ainsi, l'objectif de ce de papier de recherche est de faire un état de lieu de l'ensemble des approches développées pour approximer la pauvreté et ses déterminants, tout en démontrant sa multi-dimensionnalité et la complémentarité des critères d'identification et de mesure.

C'est dans ce sens que le traitement du sujet s'est fait à travers une exploitation théorique et une synthèse de l'existant afin d'appréhender, de cerner et par la suite d'agir en vue d'éradiquer la problématique de la pauvreté.

**Mots clés :** Pauvreté, approches, mesure, déterminants.

**Classification JEL:** I32, B21.

### **Abstract:**

This research paper is part of an essay in development economics, through a retrospective that traces the evolution and dynamics of the concept of poverty. Indeed, it has been much in the news since it is still a major challenge for policy makers in both rich and poor countries.

<http://revues.imist.ma/?journal=REGS>

**ISSN: 2458-6250**

Thus, the objective of this research paper is to make a state of place of all the approaches developed to approximate poverty and its determinants, while demonstrating its multi-dimensionality and the complementarity of the criteria of identification and measured.

It is in this sense that the treatment of the subject was done through a theoretical exploitation and a synthesis of the existing in order to apprehend, to identify and subsequently to act in order to eradicate the problematic of the poverty.

**Keywords:** Poverty, approaches, measurement, determinants.

**JEL Classification:** I32, B21.

## Introduction

« À chacun selon ses besoins, de chacun selon ses capacités ». Une maxime qui traduit l'utopie communiste tout en défendant une certaine équité entre les individus d'une société, et en assurant que les opportunités soient les mêmes pour tous en tout temps (Giraud P.N., 2016). Cela apparaît être l'état de nature que le monde doit y vivre. Cependant, une observation, non forcément scientifique, de la réalité nous renseigne que la distribution des individus le long de l'échelle du bien-être fait apparaître une distinction entre ceux qui seront appelés, selon les définitions que je présenterai dans ce qui suit, « Pauvres » et « Non-Pauvres ». Or, définir ce qui est un pauvre ou bien un non-pauvre ne porte pas l'évidence que son observation fait l'illusion de l'être. Ceci était, et le reste encore, le sujet de plusieurs débats entre les praticiens du développement ainsi que ceux qui étudient les sciences sociales.

Décider une définition universelle et l'adopter pour l'identification de la pauvreté semble être non pertinente par le biais de son dépendance de l'écart des comportements des individus dans une société, d'une société à une autre, et dans le temps. Cette instabilité et non consistance ont donné naissance à plusieurs approches et concepts qui, par leurs constructions, peuvent être considérés complémentaires et parfois différentes.

Les économistes des sciences sociales se sont appuyés sur le critère monétaire - ou comme l'appelle d'autres, le bien-être économique - dans la définition de la pauvreté, et cela à travers des indicateurs indirects qui reflètent le degré d'insuffisance que vit un individu, à savoir le revenu, la consommation et la qualité de vie. Ce concept est lié à la mesure où une personne dispose de moyens suffisants afin d'assurer un niveau indispensable de consommation ou de qualité de vie (Udaya Wagle, 2002). Cependant, les restrictions que portent cette définition ont poussé d'autres spécialistes des sciences sociales à rendre comme base d'identification de la pauvreté les capacités, de telle façon à considérer comme pauvre celui qui souffre d'un manque de capacités individuelles, telles que l'éducation ou la santé, qui l'empêchent de jouir d'un bien-être humain suffisant, et de générer des revenus nécessaires pour parvenir à un niveau de consommation. Bien que les deux approches citées semblent être largement explicatives, les sociologues et les anthropologues ont critiqué leur facette individuelle, et se sont concentrés sur les facteurs sociaux, comportementaux et politiques de la qualité de vie. Cette définition tend à expliquer si c'est les comportements aberrants des individus qui les rendent pauvres, ou bien c'est l'isolement et l'exclusion sociale qui les écartent du reste de la société et les jettent, éventuellement, dans la pauvreté (Wagle U., 2002).

Malgré cette diversité des concepts en abordant le problème de la pauvreté, il reste à mettre en évidence qu'une étude réductionniste du phénomène sera moins significative qu'une étude exhaustive, qui tiendra en compte, nécessairement, de toutes les modalités desdites approches. De ce fait, comprendre les manifestations de la pauvreté selon chaque définition est d'autant plus important que réfléchir laquelle est la plus pertinente.

Ainsi, l'objectif de ce de papier de recherche est de faire un état de lieu de l'ensemble des approches développées pour approximer la pauvreté et ses déterminants, tout en démontrant sa multi-dimensionnalité et la complémentarité des critères d'identification et de mesure.

La suite du présent article sera structurée autour de trois sections complémentaires. La première contiendra trois sous-sections développant les approches citées ci-dessus. Ainsi, la première sous-section a pour objectif d'exposer de façon succincte la revue de littérature (théorique et empirique) du critère monétaire de la pauvreté, tout en développant ses outils de mesure, à savoir, le revenu, la consommation et la qualité de vie. Ensuite, la deuxième sera consacrée à reprendre le cadre conceptuel de la vision de Sen (1985) qui définit la pauvreté sur la base des capacités et les réalisations de base. Dans la même partie, nous présenterons une affiliation pratique de cette vision, connue par la pauvreté multidimensionnelle. Enfin, nous traiterons comment la pauvreté peut être identifiée comme étant une exclusion sociale dont souffre la catégorie marginalisée de la population. Avant d'en conclure avec une synthèse qui récapitule et discute l'ensemble des renseignements dégagés des lectures réalisées.

## **I. Le bien-être économique**

La quantification monétaire est le critère le plus utilisé pour expliquer et mesurer la pauvreté. La littérature sur cette dimension donne trois types d'indicateurs du bien-être économique : le revenu, la consommation et la qualité de vie. Chaque indicateur est abordé par trois concepts différents : absolus, relatifs et subjectifs.

### **I.1. Le critère absolu de la pauvreté**

Partant du niveau le plus bas du bien-être économique, on trouve le critère absolu de la pauvreté. Sous-tendue par la notion de minimum vital, il existerait des besoins strictement incompressibles dont la satisfaction serait indispensable à la survie de l'individu, et par conséquent, considérer un non-pauvre celui qui peut échapper à la misère absolue. Or, définir ce qu'est le minimum vital porte sa part de difficulté, si ce n'est pas le plus difficile. D'une part, et contrairement à son évocation absolue, ce minimum est incontestablement fonction de la société dans laquelle nous vivons, de telle façon que le seuil d'extrême pauvreté retenu par l'Organisation des Nations unies (à la date de l'écriture de son article) – 1,25 dollar par jour, soit environ 30 € par mois – n'a aucune signification dans un pays comme la France (Charbonnel J.M., 2014). D'autre part, si l'on veut définir ce que sont les moyens essentiels de survie (minimum vital), on est notamment forcé à arrêter des normes arbitraires parce que la question de la survie a un lien immédiat avec la qualité de la survie, chose qui englobe des besoins économiques, sociaux, psychologiques et politiques, et dont une part n'est pas quantifiable (Wagle U., 2002).

Néanmoins, une définition primaire de la pauvreté absolue a été élaborée par E.G. Rowntree (1901) et Orshansky (1965), elle détermine le minimum vital en fonction de 'moyens essentiels' – 'Basic needs' – (nourriture, vêtements, logement, etc.). Cela nécessite l'évaluation d'un montant minimum nécessaire pour répondre à chacun de ces besoins, et par

la suite, ces montants sont additionnés pour obtenir un seuil de pauvreté en termes de revenus. Tout individu dont le revenu est en dessous de ce seuil sera considéré pauvre. Ce revenu, jugé minimal, repose sur la consommation des biens (alimentaires et non-alimentaires) et services pour assurer une qualité de vie donnée. Or, ce seuil de pauvreté doit tenir en compte la composition des ménages, chose qui tient sa justification de l'existence d'une économie d'échelle au sein des ménages (taille de chaque ménage), et d'une échelle d'équivalence spécifique à ceux-ci (âge, sexe).

De plus, la pauvreté, dans sa vision absolue, se subdivise, en termes des besoins essentiels, en 'extrême pauvreté' et 'pauvreté générale' (PNUD, 2000). Ainsi, « *une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]. Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires* » (PNUD 2000a : 19).

### **I.2. Le critère relatif de la pauvreté**

La question de savoir si un individu est pauvre ou non, dépend non seulement de son revenu, mais aussi du revenu dont disposent les autres individus de la société (Galbraith, 1964). De ce fait, des économistes ont basé leur détermination de la pauvreté sur la place que prend la richesse d'une personne donnée par rapport à la richesse du reste de la société, et cela, bien évidemment, rompe avec le caractère absolu de la pauvreté, et définit une autre mesure dite relative. Comme pour la pauvreté absolue, la pauvreté relative se base, elle-même, sur les trois indicateurs du bien-être : le revenu, la consommation et la qualité de vie. Si l'on commence par l'approche fondé sur le revenu relatif, il est considéré pauvre tout individu qui n'a pas un certain niveau de revenu par rapport au revenu moyen ou médian de la société dont il appartient. Un exemple est celui utilisé dans l'union européen, et qui classifie comme pauvres ceux qui ont moins de 60% du revenu médian (non pas du revenu de l'union tout entier, mais de chaque pays). Ensuite, l'approche fondée sur la consommation relative consiste à choisir un modèle de consommation standard qui représente la pratique courante d'une société, et plus l'écart entre la consommation réelle d'un individu et cette norme est important, plus on suppose que les privations sont importantes (Hagenaars A. et K. de Vos, 1988). Selon cette approche, elle est alors considérée comme pauvre toute personne qui ne peut accéder aux normes de consommation les plus usuelles de la société dans laquelle elle vit (Townsend, 1979). En ce qui concerne la troisième approche de mesure de la pauvreté relative, qui est fondée sur le bien-être (qualité de vie) relatif, si l'on ne trouve pas facilement de nos jours d'exemples disponibles, de toute évidence en raison de difficultés de mesure, on peut cependant observer que les sociétés tendent de plus en plus à associer la pauvreté à des niveaux relatifs de bien-être individuel (Udaya Wagle, 2002).

### **I.3. Le critère subjectif de la pauvreté**

Si les seuils de pauvreté, absolus et relatifs, examinés précédemment sont déterminés en évaluant objectivement les revenus, la consommation et la qualité de vie, la dernière mesure de la pauvreté, en revanche, repose sur une examination subjective. C'est-à-dire le sentiment d'être pauvre ressenti par les individus. Cette approche est fondée sur 'l'auto-évaluation' – 'self-assessment' – (Streeten, 1998), il s'agit d'appliquer des formes différentes de concepts de pauvreté, monétaire et non monétaire, tels qu'ils sont considérés par les gens eux-mêmes. De ce fait, les chercheurs ont élaboré des enquêtes d'opinion où l'individu interrogé devrait indiquer le revenu, le niveau de consommation et de bien-être jugés indispensables pour ne pas être pauvre. Pour le revenu minimal 'subjectif', il est déterminé par l'individu lui-même en répondant à la question qui porte son jugement sur son revenu, et s'il le considère 'juste suffisant'. Si son revenu réel est en-dessous du montant jugé être 'juste suffisant', l'individu est considéré, par conséquent, pauvre (Goedhart et al., 1977). De la même façon on détermine le niveau de consommation minimal 'subjectif', tout en demandant aux individus quels sont, à leur avis, les besoins de base et les laisser spécifier le montant dont ils auront besoin pour satisfaire ces besoins (A. Hagenaarset De Vos K., 1988). La ligne de pauvreté dans ce cas est le montant agrégé spécifié par les individus, pour enfin considérer comme pauvre toute personne dont le niveau de consommation et en dessous de ce qu'elle a jugé comme minimum.

Le critère monétaire élaboré ci-dessus, par toutes ses variations conceptuelles, allant des revenus jusqu'à une habitude de consommation en assurant une qualité de vie non-pauvre, appréhende la pauvreté comme une insuffisance de ressources par rapport à un seuil, arbitrairement, bien précis. Or, des études comme celles de Friedman (1996), Gaiha et Kulharni (1998) et PNUD (2000) remettent en question cette réduction dans l'explication du bien-être, de plus, elles ont indiqué que la notion de bien-être humain allait au-delà du bien-être économique, en admettant que si le bien-être est fonction de la qualité de vie, cette dernière, elle-même, est résultante de toutes sortes de facteurs tels que les capacités et l'inclusion sociale (Wagle U., 2002).

## **II. Les capacités**

### **II.1. Généralités**

Cette définition de la pauvreté est principalement défendue par Amartya Sen (1985). Selon ce critère, la pauvreté ne se réduit pas seulement à une insuffisance des revenus ou bien à la non-acquisition d'un panier de biens/services de consommation jugé minimal et essentiel pour la survie, mais c'est l'acquisition d'un panier de « capacités » qui traduit le niveau du bien-être des individus. Ce panier, en cas de son inexistence, empêche les personnes de jouir d'un bien-être suffisant, autrement dit, de produire les revenus nécessaires pour parvenir à une habitude de consommation ou assurer une qualité de vie (Sen, 1999).

De façon plus intégrale, Sen (2000) introduit une notion de 'liberté substantielle' dans son débat autour des déterminants d'une société juste. Par définition, ces 'libertés substantielles' sont « *l'ensemble des "capacités" élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine,*

à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression » (Sen, 2000, p. 46). De ce fait, on peut conclure que le seuil, traduit par le panier minimum des 'capacités', au-dessus duquel un individu est considéré non-pauvre, est celui qui permet de vivre avec une espérance de vie proche de la moyenne, d'accéder à l'éducation de base et à une certaine liberté politique (Giraud P.N, 2016).

Dans de sens, déterminer l'espace d'évaluation qui permet de porter un jugement sur la qualité de vie d'un individu repose, selon Sen, sur les libertés et les opportunités d'être et de faire ce que les individus « ont raison de valoriser », en d'autres termes la qualité de leur vie. Est donc pauvre un individu qui ne possède pas la liberté d'accomplir l'ensemble des fonctionnements qu'il valorise (Bertin A., 2008). En effet, jouir d'un bien-être élevé revient à avoir la liberté de mener tel ou tel type de vie (Sen, 1992), et ce en fonction d'un ensemble des vecteurs de fonctionnements qui peuvent aller du plus élémentaire – être en bonne santé, pouvoir manger – aux plus complexes – prendre part à la vie de la communauté, une vie digne à ses propres yeux (Bertin A., 2008). La question des capacités (capacités) abordé par Sen prend en considération non seulement l'univers des fonctionnements accomplis par l'individu pour assurer un niveau du bien-être, mais aussi les fonctionnements potentiels pour y parvenir. Pour Sen, « si les fonctionnements accomplis constituent son bien-être, la capacité d'accomplir des fonctionnements constituera sa liberté – ses possibilités réelles – de jouir du bien-être » (Sen, 1992).

En sa relation avec le critère du bien-être économique, l'approche des capacités est, selon Sen, le point de départ, de telle façon à considérer que ce sont les capacités qui déterminent à la fois le revenu et le dénuement (Wagle U., 2002). De plus, les effets sur le bien-être déduits d'une faiblesse des revenus sont inférieurs en ampleur que ceux impliqués par une insuffisance des capacités. En effet, et à titre d'exemple, les effets des revenus faibles sont moins systématiques que ceux du chômage. Bien qu'il est cause de revenus faibles, le chômage peut être cause des perturbations psychologiques, renforcer la morbidité, perturber les relations familiales et surtout la vie sociale, entraînant par la suite une sorte d'exclusion sociale et discrimination (Wagle U., 2002). De la même façon on peut démontrer que l'absence d'une (ou plusieurs) capacité de fonctionnement est à la fois cause d'une pauvreté monétaire, et d'une pauvreté qui se traduit par une non-liberté à vivre comme on a raison de vouloir vivre. Cela rejoint l'idée de Sen qui stipule que l'approche monétaire ne fait que la moitié du chemin dans l'explication du bien-être des individus (Bertin A., 2008).

## **II.2. Pauvreté multidimensionnelle**

Malgré sa généralité et sa pertinence en matière de traduction du bien-être, l'approche des capacités n'est pas, elle-même, sans défauts. D'une part, il est difficile d'effectuer empiriquement la mesure des capacités et des libertés. En effet, la mesure des différentes capacités que pourrait potentiellement atteindre un individu est loin d'être réalisable, une solution pratique est de considérer les défauts de fonctionnement (malnutrition, morbidité, mortalité, analphabétisme, ...) (Bertin A., 2008). D'autre part, c'est le cadre conceptuel qui

pose problème, ceci est reformulé par Alexandre Bertin (2008) sous forme de deux questions : « *doit-on privilégier une approche universelle, qui, par l'établissement d'une liste définitive de capacités, aurait comme conséquence d'uniformiser les valeurs individuelles ? Ou, a contrario, doit-on privilégier une version relativiste, au risque de proposer des mesures qui ne soient plus comparables dans l'espace et dans le temps ?* ».

Dès lors, une pratique de l'approche des capacités est initiée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1990) tout en introduisant, en plus du revenu, deux autres dimensions du développement, à savoir, l'éducation et la santé, sous forme d'un indice appelé l'Indice du Développement Humain (IDH). Ainsi, la pauvreté peut être approchée par une faible espérance de vie, une mortalité ou bien une mortalité infantile, autrement dit, par une faible accessibilité aux soins de santé (Abdel-khalekTouhami, 2011). De même, l'éducation et la pauvreté sont liées par une causalité 'bidirectionnelle' (Abdel-khalek T., 2011), de façon à considérer les populations dites pauvres celles qui ont des taux élevés d'analphabétisme, et qu'un accès à l'éducation aujourd'hui donne à l'individu la possibilité d'obtenir demain une rémunération (Abdel-khalek T., 2011). De ce fait, la pauvreté est liée fortement aux composantes du développement humain, autrement dit, les réalisations de base.

Certes, un développement de cette approche a conclut'ajoutd'une autre dimension (niveau de vie) et à incorporer dans chacune des trois dimensions (éducation, santé et niveau de vie) plusieurs indicateurs reflétant l'ensemble des carences dont un membre de ménage peut souffrir, et définir par la suite, en 2010, la pauvreté multidimensionnelle. Une motivation derrière le passage vers l'identification des privations multiples est développée par Franco et Ruggeri-Laderchisur la base d'une étude exploitant des données issues de l'Inde et le Pérou, ils ont constaté qu'une faiblesse au niveau des capacités n'implique pas une pauvreté en termes de revenu, et vice versa (Sabina Alkire, 2011). De plus, il est nécessaire de mettre en question le recours vers une analyse multidimensionnelle, malgré ses complexités techniques et théoriques, plutôt qu'une analyse unidimensionnelle, tout en construisant un indice qui agrège l'ensemble des privations qui nuisent le bien-être des individus. Une raison est que « [l'indice de pauvreté multidimensionnelle] *véhicule de nouvelles informations non captées par une quelconque mesure unidimensionnelle sur la distribution commune des désavantages et la composition de la pauvreté chez les populations 'poly-désavantagées' (multiplydeprived)* » (Sabina Alkire, 2011).

Ainsi, et comme son nom l'indique, l'identification de la pauvreté multidimensionnelle repose sur l'identification des privations au niveau de chaque indicateur composant chacune desdites dimensions. Chaque indicateur contribue au calcul des privations par une pondération de telle façon à appliquer un poids de (1/3) pour chaque dimension étudiée.

Par construction, les dimensions retenues sont réparties comme suit :

<b>Dimension</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Souffrant de privation si ...</b>	<b>Pondération</b>
<b>Education</b>	<i>années de scolarisation</i>	<i>de</i> Aucun membre de la famille n'a achevé 5 années de scolarisation	16,67%



	<i>Fréquentation scolaire</i>	Au moins un enfant en âge d'aller à l'école ne fréquente pas l'école pour des âges de scolarisation de 1 à 8 ans.	16,67%
<b>Santé</b>	<i>Mortalité infantile</i>	Un enfant est décédé au sein de la famille	16,67%
	<i>Nutrition</i>	Tout adulte ou enfant pour lequel nous avons des informations nutritionnelles est malnutri	16,67%
<b>Niveau de vie</b>	<i>Electricité</i>	Le ménage n'a pas accès à l'électricité	5,56%
	<i>Combustible de cuisine</i>	Le ménage cuisine avec du bois, du fumier ou du charbon	5,56%
	<i>Sol</i>	Le sol du ménage est couvert de saleté, de sable ou de fumier	5,56%
	<i>Assainissement</i>	Le ménage n'a pas d'assainissement adéquat (selon les directives des OMD) ou cet assainissement est partagé.	5,56%
	<i>Eau</i>	Le ménage n'a pas d'eau potable buvable (selon les directives des OMD) ou cette eau se trouve à plus de 30 minutes de marche.	5,56%
	<i>Actifs</i>	Le ménage ne possède pas plus qu'un de ces éléments : radio, télévision, téléphone, bicyclette, mobylette, ou réfrigérateur ; et ne possède également ni voiture ou camion.	5,56%

Source : Alkire (2011) - (adapté de : Alkire et Santos (2010))

La mesure multidimensionnelle de la pauvreté peut être résumée, globalement, dans les étapes suivantes, (Alkire, 2011) :

- Appliquer le (s) seuil (s) dimensionnel (s) (indicateur (s)) pour déterminer si une personne souffre de privation dans une dimension ;
- Agréger à travers les dimensions (en appliquant les pondérations spécifiées) ;
- Identifier si chaque personne est pauvre sur le plan multidimensionnel ;
- Agréger à travers les individus.

Il est ainsi considéré pauvre multidimensionnellement tout individu qui souffre de privations dans au moins un tiers des indicateurs pondérés (Alkire, 2011).

L'approche multidimensionnelle présente trois mesures de la pauvreté :

- La première correspond à la proportion des individus qui sont privés de plus d'un tiers des indicateurs retenues, il s'agit de '*l'incidence de la pauvreté (H)*'.

- La deuxième mesure appelée '*l'intensité de la pauvreté (A)*', elle exprime la proportion moyenne de privations pondérées qu'une personne pauvre subit. « *L'intensité reflète l'étendue des privations simultanées que les pauvres subissent* » (Alkire, 2011).
- La troisième mesure est '*l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)*' qui n'est que le produit mathématique de l'incidence et l'intensité. Il s'agit d'une mesure de l'incidence de la pauvreté ajusté par la moyenne des privations que subit chaque individu.

Cependant, malgré la généralité de cette approche, ils existeraient des individus qui, malgré de réelles privations, ne seront pas identifiés comme pauvres au plan multidimensionnelle, et cela, tout simplement, parce que le total de leurs carences (pondérées) est inférieur au seuil de pauvreté ( $k=3$  ou bien  $k=3,33$ ).

Aux limites citées ci-dessus, s'ajoute la vision de Townsend (1970), qui souligne que ce ne sont pas seulement les caractères individuels des individus qui les condamnent d'être pauvres ou non-pauvres, que ça soit leurs bien-être économiques ou bien leurs capacités de fonctionnement, mais aussi des forces sociales extérieures et invisibles sous-forme des mécanismes institutionnels. Ces derniers dressent des obstacles ou, au contraire, ouvrent des possibilités dans les efforts pour transformer la capacité en bien-être humain (Wagle U., 2002).

### III. L'exclusion sociale

Le troisième et le dernier critère de mesure de la pauvreté est l'exclusion sociale. Si la pauvreté était le sujet de débat entre plusieurs praticiens de l'économie sociale, l'exclusion, elle-même, a eu l'ampleur qu'un phénomène économique, social et politique doit avoir. Selon Pierre Strobel (1996), la pauvreté était toujours un signe à la fois d'une dégradation des conditions de vie et d'une 'position sociale inférieure et marginalisée'. De ce fait, la pauvreté ne doit plus être comprise seulement par une insuffisance des revenus, de consommation ou de qualité de vie, ni par un manque des capacités. En effet, d'une part, les individus ne doivent pas être réduits à des 'energy-consuming organisms' (Townsend, 1993) même dans une approche des besoins essentiels, car cette notion inclut l'accès aux biens et services publics (eau, assainissement, services de santé, transports et éducation, etc.) essentiels à la vie en 'société' (Strobel P., 1996). D'autre part, jouir d'un revenu et d'un panier de capacités permettant d'assurer un niveau de fonctionnement peut ne pas être accompagné d'une 'non-exclusion des activités économiques, politiques, civiques et culturelles dominantes inscrites dans la notion même de bien-être humain' (Wagle U., 2002).

L'ambiguïté que porte la notion de 'l'exclusion sociale' a imposé une compréhension double du terme. D'un côté, 'l'exclusion sociale' a l'avantage de ne pas réduire la pauvreté seulement en terme monétaire, mais elle l'étudie comme étant un processus multidimensionnel (économique, social, culturel et politique) de marginalisation et d'isolation (Strobel P., 1996). De ce point de vue, il est possible de cerner la pauvreté dans une relation avec 'sous-emploi' - 'under-employment' -, 'intégration sociale' - 'social integration' - et 'citoyenneté' - 'citizenship' - (Strobel P., 1996). La première relation entre la pauvreté et le sous-emploi est

axée sur la considération de la participation de tous les individus en bonne santé sur le marché du travail comme la norme, et donc, la pauvreté est liée aux revenus insuffisants de ceux dont la productivité marginale est faible, voire nulle (Strobel P., 1996). Cela rejoint les premières définitions de l'exclusion sociale fondées dans les années soixante-dix : « [l'exclusion sociale] est un processus par lequel de nombreuses personnes étaient empêchées de jouir des avantages du marché en chômage chronique. » (Wagle U., 2002). A ce point, l'expérience du chômage et de la précarisation du travail mène à l'exclusion sociale, et par la suite à la pauvreté (Didier Chabanet, 2007). La deuxième relation est celle qui lie la pauvreté à l'intégration sociale. Dans ce sens, l'exclusion est liée à une moindre intégration sociale : « *L'émiettement de la famille, associé à une diminution des solidarités de voisinage, elle-même née d'une urbanisation trop rapide et incontrôlée, contribue à l'isolement des individus donc à l'affaiblissement du lien social, ce qui est source d'exclusion.* » (Bertrand Affilé et al., 2007). Si l'exclusion est un échec du processus de socialisation, c'est parce que l'institution chargée (la famille) de cette fonction (transmettre les valeurs et les normes permet aux individus de vivre en société) trouve des difficultés à l'assumer. Cela est fondée par Lewis Oscar (1969) sous forme d'une 'culture de la pauvreté', – 'culture of poverty', chez les personnes défavorisées, qui se traduit par un comportement familial adaptatif marqué par la démission et le fatalisme, et qui est transmis de génération en génération, tout en contribuant, finalement, à leur marginalisation. « *Les sociétés modernes formées de groupes sociaux hiérarchisés fabriquent elles-mêmes leurs exclus, au sens où des individus ou des groupes sont considérés comme moins méritants et se voient privés de reconnaissance et de dignité. [...] L'exclusion est donc le résultat de la stigmatisation d'individus, du discrédit que certains jettent sur d'autres – les bénéficiaires des mesures d'aide sociale notamment (ironiquement, cette aide a comme but la favorisation de la cohésion sociale et la réduction des écarts) –, conduisant ces derniers à se retirer du jeu social.* » (Bertrand Affilé et al., 2007). Pour illustrer la dernière relation qui lie la pauvreté à la citoyenneté, on prend la définition de la pauvreté adoptée par le Conseil de l'Union Européenne (1975) : « *Persons beset by poverty: individuals or families whose resources are so small as to exclude them from the minimum acceptable way of life of the Member States in which they live.* ». Dans le même ordre d'idées, le Conseil a défini 'the excluded' : « *[...] as whole groups of people who were partly or completely outside the effective scope of human right.* ». Par conséquent, l'exclusion sociale peut être analysée en terme de la non-réalisation des droits sociaux dont chaque citoyen doit bénéficier pour arriver à un niveau de vie de base et participer à la vie sociale et professionnelle dans la société (Room G. et al., 1992). Cela s'inscrit dans la vision marshallienne qui définit la citoyenneté comme étant l'interaction entre les droits sociaux, civiles et politiques (Marshall, 1950), et donc, tout déni des droits fondamentaux mène à l'exclusion social, et finalement à la pauvreté.

De l'autre côté, l'exclusion social, dans sa multi-dimensionnalité, est équivalente à trois approches (Strobel P., 1996) : 'disaffiliation' : « *[...] a particular mode of dissociation of the social bond.* » (Robert Castel, 1991), 'social disqualification' : « *[...] le sentiment d'un statut dévalorisé participe à la construction d'une identité négative et conduit à 'la disqualification*

sociale'. » (Serge Paugam, 1991) et 'disintegration': « [...] est une rupture du contrat social. » (Vincent De Gaulejac, 2014). Certes, lesdites approches mettent l'accent sur les processus de dissociation du lien social en insistant sur les facteurs relationnels et les mécanismes sociaux qui les accompagnent, et produisent des trajectoires individuelles dans lesquelles se cumulent diverses ruptures et 'pertes' - 'losses' - d'une part, et qui tendent à stigmatiser, marginaliser ou rejeter les individus concernés d'autre part (Strobel P., 1996). De ce fait, il en résulte une image 'of a dual', une société 'duale' (Jean-Michel Belorgey, 1985) divisée en ceux qui sont 'In' et ceux qui sont 'Out' (Strobel P., 1996). « *The "big picture" puts into focus the menace of a polarised future society [...]. The gulf between the post-industrial « winners » and « losers » is widening. The « winners » are those with skills and excellent mobility chances, united in high-income, dual career households. The « losers » are, above all, those with low qualifications and little schooling who are likely to circulate between low paid, precarious jobs and unemployment, as well as those in weak households such as lone mothers or work poor couples* » (Esping Andersen et al., 2001, pp. 36-37). L'expression 'ceux qui sont 'out'' ou bien 'the losers' réfère, dans le langage moderne, à ceux appelés 'les nouveaux pauvres' (Rolande Dupont, 1985). « *Il s'agirait [les nouveaux pauvres] de nouvelles catégories de personnes qui, en raison de la crise, seraient atteintes par la pauvreté et la misère que nos sociétés modernes, riches et industrialisées, n'ont jamais réussi à éliminer complètement.* » (Rolande Dupont, 1985).

## Conclusion

« *De nos jours, tout le monde admet que la pauvreté n'est pas uniquement liée au fait de ne pas avoir suffisamment d'argent* » (Jenkins et Micklewright, 2007). Une conclusion qui est assez évidente suite à la multi-dimensionnalité observée que porte le concept de 'la pauvreté'. Tout d'abord, et partons du critère du bien-être économique, la pauvreté est un manque de ressources de revenu, de consommation et de qualité de vie. Cette insuffisance est traduite par un emplacement en-dessous du seuil de pauvreté qui, lui-même, se subdivise en trois catégories :

- Une ligne absolue qui se base sur la notion des besoins nécessaires : des besoins alimentaires qui, dans le cas de leur absence, nous donne la catégorie de la population qui vit dans la pauvreté extrême, et des besoins non alimentaires qui définissent la notion de la pauvreté générale ;
- Une ligne relative qui définit le seuil de pauvreté par un pourcentage du revenu médian (ou moyen) de la société concernée. Ainsi, la pauvreté dans ce cas n'est pas liée seulement à une insuffisance des ressources, mais au fait d'être moins bien classé que les autres ;
- La dernière ligne de pauvreté est de vocation subjective. Elle est conclue du point de vue de l'individu sur sa situation économique quant à la suffisance de ses ressources et sa vision sur le seuil de pauvreté.

Ensuite, ce manque de ressources monétaires est considéré, selon l'approche par les capacités, être en aval de la non réalisation de plusieurs capacités de bases (éducation, santé, logement, ...). En effet, une personne qui souffre d'une malnutrition est exposée à une panoplie de

maladies qui nuiront sa capacité de travailler et générer des revenus. De même on montre qu'une privation en terme d'éducation limite les chances d'accéder à une rémunération et, par la suite, force une catégorie de la population de tomber dans la pauvreté. Ces implications s'étalent à couvrir un ensemble d'indicateurs qui définissent, en cas de leurs absences, un handicap qui échappe les individus de jouir d'un bien-être non-pauvre. Plus intégralement, l'approche par les capacités stipule qu'il est pauvre tout individu qui ne dispose pas des capacités qui lui assurent une liberté de vivre la vie qu'il valorise, à ses propres yeux, être digne.

Enfin, l'approche de l'exclusion sociale définit la pauvreté comme étant un processus multidimensionnel (économique, social, culturel et politique) de marginalisation et d'isolation, de telle façon à définir le pauvre non seulement celui dont les ressources, en termes monétaire ou de capacités, sont insuffisantes, mais celui qui est rejeté suite à une rupture du contrat social et la stigmatisation d'une culture de pauvreté. Il en résulte par conséquent une dualité qui divise la société en ceux qui sont 'in' et ceux qui sont 'out' selon des normes sociétales qui sont, souvent, loin des besoins essentiels déterminés par la pauvreté en terme absolu.

En revanche, la variabilité des niveaux de la pauvreté ne dépend pas seulement du critère de mesure choisi, mais elle continue à se manifester au sein d'une même approche, et cela en fonction de plusieurs déterminants de différentes échelles.

Certes, décider une approche de mesure et en baser ses politiques publiques ne tient pas sa justification de la validité théorique seulement, il s'agit, de plus, à une compatibilité contextuelle qui prend en considération, d'une part, la construction sociale et économique du pays concerné, et d'autre part, la disponibilité des données nécessaires sur la base desquelles la mesure est effectuée.

### **Références Bibliographiques**

Alkire, S. and Foster, J. 2011. *Counting and Multidimensional Poverty Measurement*, Journal of Public Economics, 95(7-8), 476- 487.

Bertin Alexandre. (2008). *La pauvreté comme privation de capacités*. Regards Croisés Sur L'économie, 4(2), 43.

Didier Chabanet. (2007). *Chômage et exclusion social : l'échec européen*. Revue Politique européenne, 2007/1 n° 21 | p. 157-187.

Hagenaars Aldi & de VosKlaas. (1988). *The Definition and Measurement of Poverty*. The Journal of Human Resources, 23(2), 211.

Jean-Louis Thiébault. *Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée*. Revue internationale de politique comparée. 2003/3 Vol. 10 | p. 341-355.

Jean-Michel Charbonnel (2014). *Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat*. Caisse nationale d'allocations familiales : « Informations sociales », 2014/2 n° 182, p. 10-15.

Pierre Strobel. *From poverty to exclusion: a wage-earning society or a society of human rights?* International Social Science Journal, 1996, 48(148), 173–189.

Rolande Dupont. (1985). *Les nouveaux pauvres*. Autres Temps. Les cahiers du christianisme social, 1985/ n°5, 1985. p. 71-75.

Sabina Alkire. *Mesurer la pauvreté multidimensionnelle: les limites*. Revue d'économie du développement, 2011/2 Vol. 19, p. 61-104.

Sen ,Amartya ( 1 9 9 3 ) . « *Capability and Well - being* ». In Matha Nussbaum et AmartyaSen (Eds ) , *The Quality of Life* (pp . 30 - 53) . Oxford: Clarend on Press.

Sen ,Amartya (1999) . *Development as Freedom*. New York : Knopf.

Sen ,Amartya (2001 ) . « *The Many Faces of Gender Inequality* ». *The New Republic*, 2 2 5(12) , 35- 41.

Udaya Wagle (2002). *Repenser la pauvreté : Définition et Mesure*. Revue internationale des sciences sociales, 2002/1 n° 171, p. 175-186.